



ON VOUS DIT "C'EST OBLIGATOIRE" MAIS :

- **L'EUROPE NE LES IMPOSE PAS**
(de nombreux pays donnent le choix à leurs habitants : Autriche, Hollande, Belgique, R.U.)
- **LA LOI FRANÇAISE NE LES IMPOSE PAS**
 - * vide juridique : pas de pénalités,
 - * aucune obligation pour l'usager de les accepter,
 - * menaces de coupures de courant illégales
 - * aucun vote officiel de frais de relève à pied ou de
 - * paiement ultérieur des compteurs à l'installation



Ou 06 41 19 16 15

REFUSEZ LES COMPTEURS COMMUNICANTS Linky, Gazpar et "à eau"

DANGER POUR VOTRE SANTÉ, VOTRE SÉCURITÉ, VOTRE VIE PRIVÉE ET VOTRE PORTE-MONNAIE !

De nombreux problèmes, dont certains évoqués dans la presse. Un aperçu...

SANTÉ



LIBOURNE 13/06/2017 - UN SOS POUR RETIRER LEUR COMPTEUR LINKY

<http://www.sudouest.fr/2017/06/13/un-sos-pour-retirer-leur-compteur-linky-3527526-2780.php>



▲ Agnès Delahaye, mère de deux enfants travaillant à Pôle emploi, s'est réfugiée dans son camping-car depuis plusieurs jours. ©PHOTO J.-C. G.

Elle en sourit. Ce tout nouveau compteur Linky, elle l'attendait presque avec une certaine bienveillance. Aujourd'hui, elle le pointe comme le sujet de tous ses maux. Céphalées, fourmillements, vertiges, sinusite, tachycardie, perte d'appétit : voici quelques symptômes survenus, selon elle, après l'installation de ce nouveau compteur électrique dont le déploiement s'effectue depuis quelques jours à Libourne.

On la retrouve dans le camping-car familial devant un bureau de fortune, ordinateur portable et mobile à ses côtés (des appareils qui ne lui ont jamais causé de troubles, dit-elle). Un dossier bleu renferme les documents qu'elle amasse sur une maladie méconnue, l'électrosensibilité, dont elle estime être victime depuis que Linky a investi sa maison. Cette

PREMIUM Une famille vit dans un camping-car depuis que la mère se plaint de nombreuses douleurs après la toute récente installation du nouveau compteur électrique.

Joséphine, étudiante en mathématiques, est fortement gênée par les ondes du compteur Linky

<https://www.youtube.com/watch?v=G9vI2B9wfrQ>



Une famille vit sans électricité pour préserver leur fils épileptique des ondes du compteur Linky

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/12/27/2712037-famille-vit-electricite-preserver-fils-epileptique-ondes-compteur-linky.html#xtor=EPR-1>

Une famille auscitaine vit sans électricité depuis des mois : leur fils, atteint d'épilepsie, ne supporterait pas les ondes émises par le compteur Linky. Ils demandent un retour à l'ancien dispositif.

Martin est hypersensible aux ondes électromagnétiques. «Il nous a fallu des années pour le comprendre. On s'en est rendu compte en allant dans de la famille où il n'y avait pas d'ondes wifi.» Les problèmes d'hyperactivité, d'insomnie ou de crises épileptiques disparaissent alors. Et reprennent dès que l'adolescent est à proximité d'une source d'ondes. «Nous avons alors fait le test : on a coupé le compteur Linky, posé en janvier 2017, se souvient Emmanuelle Humeau. Les choses se sont améliorées, et dès qu'on rebranche, ça empire.»

Les démarches entreprises auprès d'Enedis n'ont pour l'heure rien donné. L'entreprise, contactée par la Dépêche du Midi, est entrée cette semaine en contact avec le père du jeune homme.

«Ce dossier, je le découvre. Hélas. Car, le responsable de la pose de compteurs dans le Gers, c'est moi. Un cas comme celui-ci, on tâche de le traiter en amont», nous avoue sans détour aucun **le directeur territorial Enedis Gers, Christian Bresson**, lorsque nous l'avons sollicité pour connaître son éclairage sur ce sujet. Et de reconnaître un «**problème de communication interne**» pour annoncer aussitôt qu'il allait «prendre contact». Aussitôt dit aussitôt fait. «**Nous n'avons pas été forcément réactifs par rapport au problème présenté** et je m'en suis excusé directement auprès du père de cette famille.

Publié le 09/01/2018 à 15:52, Mis à jour le 10/01/2018 à 08:19

Leur fils souffre d'épilepsie, Enedis accepte de retirer le compteur Linky après un an de bataille

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/09/2718276-fils-souffre-epilepsie-enedis-accepte-retirer-compteur-linky-apres-an.html#xtor=EPR-7>

Le calvaire de Laurent, sensible aux ondes électro-magnétiques



Le calvaire de Laurent, sensible aux ondes électromagnétiques



Agé d'une quarantaine d'années, Laurent Desplats ne supporte plus certaines ondes électromagnétiques. Il a même dû déménager de son appartement après l'installation de compteurs électriques Linky. A cause des ondes émises il n'aurait pas pu dormir durant 3 nuits.

"Lorsque je rentre dans l'appartement j'ai des déficits de concentration, je me cogne un peu aux portes, j'arrive dans la cuisine je ne sais pas ce que je suis venu faire (...) Au bout d'un moment j'ai des migraines vraiment puissantes, après c'est de l'oppression respiratoire vraiment violente et ça part carrément sur le coeur", explique Laurent Desplats.

Par Pierre-Olivier Casabianca Publié le 01/12/2016 à 16:52

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/calvaire-laurent-sensible-aux-ondes-electromagnetiques-1145561.html>

Comme lui, une dizaines de résidents de cet immeuble niçois se plaignent de vertige et de migraine. Tous demandent le retrait de la petite boîte jaune.

Le compteur Linky prend la tête à cette Albigeoise

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/10/26/2672784-le-compteur-lui-prend-la-tete.html#xtor=EPR-1>

Avant, explique cette Albigeoise, tout allait bien avec son ancien compteur, installé dans son appartement de la Plaine Saint-Martin. Mais depuis un mois, depuis la pose du nouveau compteur Linky, plus rien ne va dans sa tête. Anne Barret, retraitée de 60 ans, ressent un étouffement, des nausées, une tachycardie, une perte d'appétit. D'ailleurs, elle a entamé une grève de la faim pour porter sur la place publique son mal-être. «Je n'avais rien contre ce nouveau compteur, explique-t-elle. On me l'a posé dans le garage, juste sous ma chambre, c'était le 22 septembre. Les symptômes sont apparus aussitôt. Je ne peux plus vivre normalement».

<http://www.letarnlibre.com/2017/12/07/6705-albi-temoignage-electro-sensible-compteur-linky-cauchemar-anne-barret.html>

07/12/2017 Albi : Anne Barret, après plusieurs mois de souffrance, a réussi à faire enlever le compteur linky. Une bataille gagnée contre **Enedis** par une albigeoise, **aujourd'hui électro-sensible**.



- Anne Barret n'est « pas du tout opposée au compteur linky ». Elle avoue avoir laissé le technicien installer le nouveau compteur dans son garage... « Le monsieur, après avoir posé le nouveau compteur, m'a dit au revoir et j'ai eu juste après son départ un étouffement sur la tête puis de la tachycardie. J'ai passé quatre jours sans dormir... Puis le 5^e jour en me réveillant : ouf c'est fini ! Mais quelques minutes après, vertiges, nausées... »
- Elle fait alors le lien avec le compteur linky... Anne Barret décide d'enlever tous les fusibles d'une de ses pièces supprimant ainsi l'arrivée de l'électricité. C'est dans cette pièce où elle peut enfin « respirer » et se reposer au calme...
- Elle appelle la plateforme téléphonique d'Enedis : « on m'a dit « linky n'émet pas plus d'ondes électromagnétiques qu'un frigo... » Je les ai appelés plusieurs fois mais leur discours n'a jamais varié... Elle revoit son médecin, cette fois, pour qu'il lui fasse un certificat qu'elle envoie en recommandé avec accusé de réception à Enedis. La retraitée écrit également à la mairie d'Albi, au préfet, au procureur...
- Seul, le préfet lui répondra (le 30 octobre) qu'il a saisi l'Agence Régionale de Santé. Au bout de trois semaines de cauchemar, elle appelle la mairie : « je vais faire une grève de la faim ! »
- Le 27 octobre, un employé d'Enedis enlève le compteur. « Je respire beaucoup mieux depuis même si j'ai toujours des brûlures... Si je n'étais pas allée au bout, je me serais suicidé... » Son médecin lui a confirmé : « vous êtes électro-sensible... J'en ai d'autres... »

Rennes: Vertiges, maux de tête, insomnies...

Un couple vit un enfer depuis que son compteur Linky est connecté

SANTE Patrick et Claude ont dû quitter leur appartement pour aller dormir à la campagne...

<https://www.20minutes.fr/sante/2242547-20180323-rennes-vertiges-maux-tete-insomnies-couple-vit-enfer-depuis-compteur-linky-connecte>

Camille Allain Publié le 23/03/18 à 07h05 — Mis à jour le 23/03/18 à 09h24



Patrick habite dans le quartier de la Poterie, à Rennes, depuis huit ans. Depuis un mois, il ne supporte plus son appartement où a été installé un compteur communiquant Linky. — C. Allain / 20 Minutes

- Un couple souffre de plusieurs maux depuis l'installation d'un compteur Linky.
- Habitant à Rennes, Patrick et Claude ont dû quitter leur appartement.
- Ils dorment à la campagne pour échapper aux ondes.



Mercredi soir, Patrick et Claude ont dormi dans leur voiture. Garé à quelques centaines de mètres de leur appartement, le Kangoo est devenu leur base de repli.

Car **depuis un mois, ce couple résidant à Rennes vit un véritable enfer.** « On a d'abord eu l'impression d'avoir des sifflements dans la tête, comme des **acouphènes**. Au départ, on ne s'est pas vraiment inquiétés. Mais ça s'est aggravé. On a commencé à avoir des **maux de tête, des vertiges, des insomnies** », témoigne Patrick.

Agé de 53 ans, le Rennais a mis plus de quinze jours à faire le rapprochement avec **la mise en service de son compteur Linky.** **Installé par Enedis en juillet, l'appareil est devenu « communiquant » il y a quelques semaines.** « Je ne suis pas un militant anti Linky. J'avais entendu quelques histoires autour de ce compteur, mais je n'y étais pas farouchement opposé », promet Patrick.

Depuis, les symptômes ont empiré chez lui comme chez sa compagne. **Tous les deux ne supportent plus les ondes. Lui vit un enfer dans la médiathèque hyperconnectée dans laquelle il travaille.** « **C'est de pire en pire. J'ai dû me faire arrêter.** ». Elle ne dort plus et a la sensation que la gêne s'accroît au fil des jours. Incapable de dormir dans son appartement, **le couple a décidé de quitter Rennes** pour se mettre à l'abri en rase campagne. « **Les symptômes ont disparu progressivement. On avait l'impression de revivre. Mais dès que l'on revient ici, on voit que ça réapparaît.** »

Consulter Plus de 130 Témoignages sur « Témoignage Linky France »:

<http://www.temoignage-linky-france.fr/>

PORTE-MONNAIE

Factures qui augmentent

Après l'installation d'un compteur Linky, leur facture électrique est multipliée par 3,5

<http://www.lavoixdunord.fr/132698/article/2017-03-15/apres-l-installation-d-un-compteur-linky-leur-facture-electrique-est-multipliee> 15/03/2017



Pascal et Christelle Boucaut vivent sans chauffage depuis la mi-février. La cause ? Leur dernière facture d'électricité. EDF leur réclame près de **2 200 € à l'année, alors qu'ils payaient un petit 600 € avant l'installation du compteur dit intelligent, Linky.** Ils veulent comprendre.

Les Boucaut s'interrogent : depuis l'installation de leur compteur Linky, leur facture a fait un bond phénoménal



Linky : La consommation d'énergie qui dérape

<http://www.estrepublicain.fr/edition-de-nancy-ville/2017/05/01/linky-la-consommation-d-energie-qui-derape>

Jusqu'ici, l'Association de défense des consommateurs de Lorraine (ADC 54) défendait les intérêts de ses adhérents aux prises avec Linky. Depuis plusieurs semaines Guy Grandgirard a changé de casquette.

Explications : « En juillet 2016 un compteur Linky a été posé dans notre local associatif. En juillet, août, septembre, les consommations sont conformes à notre utilisation habituelle. A partir d'octobre, cela dérape. Augmentation en novembre, mais contenue en décembre, pour exploser en janvier et régressant en février ».



Guy Grandgirard qui suit le dossier Linky depuis 2010, bien avant la signature du protocole entre EDF et le Grand Nancy, est très étonné. L'ex inspecteur des impôts, très expérimenté et rigoureux, s'étonne « du lien excessif entre la période, l'hiver et l'augmentation excessive de la consommation ».

Il dénonce un dysfonctionnement du compteur Linky : sur 2 ans ½, d'octobre 2014 à juillet 2016, la consommation moyenne par jour en électricité de l'ADC 54 oscillait entre 21 et 28 kWh/jour. Soit une hausse moyenne de 43 %.

« En janvier nous passons à une augmentation de 250 % avec une conso par jour de 70 Kw/h.

Rien dans nos habitudes et notre local très isolé n'a changé, je constate une anomalie majeure de fonctionnement, d'autant que l'hiver a été normal. Le compteur a même vu des surtensions qui n'existaient pas », poursuit le président de l'ADC 54, qui a écrit à Enedis une lettre salée de deux pages.

En contentieux avec l'opérateur, le lanceur d'alerte nancéen prend les devants. « On nous explique que cette consommation est réelle, que c'est notre ancien compteur qui sous facturait. Dans ce cas je demande l'expertise de notre ancien compteur. Je demande aussi la révision de toutes les factures émises et le remplacement du compteur ».

Depuis qu'il a flairé un dysfonctionnement global des compteurs, Guy Grandgirard effectue une enquête sur les hausses importantes de consommation répercutées par les usagers auprès de l'ADC 54.

L'association a créé un questionnaire et une grille de consommation, permettant à chacun de comparer les index d'une année sur l'autre. Certains consommateurs, qui ont effectué des travaux récents d'isolation et de rénovation de leur installation de chauffage électrique, ont même vu leur consommation exploser, alors qu'au pire elle aurait dû être stable...

Mareuil-lès-Meaux ► Compteur Linky : la facture d'électricité de Corinne et Didier a doublé

Magjournal

77

08 Mai 2018 [Sun-Lay Tan](#)

<http://www.magjournal77.fr/mareuil-les-meaux-compteur-linky-la-facture-delectricite-de-corinne-et-didier-a-double/>



La facture d'électricité du couple d'habitants de Mareuil-lès-Meaux est « salée » depuis l'installation en juin 2017 du compteur Linky. Corinne et Didier ont témoigné pour Magjournal, dimanche 6 mai.

La facture d'électricité est passée de 550 euros, pour deux mois avec une consommation de 1 800 kWh, en janvier 2017, à 1 140 euros avec 3 700 kWh, un an plus tard. Pourtant Corinne et Didier assurent n'avoir pas changé leurs habitudes de consommation et pointent un dysfonctionnement du compteur Linky installé en 2016.

La courbe des consommations montre parfois des pics anormaux, sans que le couple n'ait utilisé le moindre appareil. « Nous aurions apparemment beaucoup consommé au mois d'août alors que nous étions en vacances et que seul le frigo et l'alarme étaient branchés » précise Corinne.

L'entreprise a même refusé un échange de compteur ou la pose d'un deuxième compteur pour comparer les consommations.

Le couple se retrouve sans solution d'autant qu'aucune réponse précise n'a été apportée par Enedis malgré l'envoi de nombreux courriers.

Leur assurance a besoin qu'Enedis atteste qu'il y a eu des coupures pour indemniser les dommages causés sur les appareils. De plus, Corinne et Didier ont dû abandonner leur projet de vente immobilière : « Avec une facture de 600 euros par mois, personne ne voudra acheter notre maison » lâche Corinne.

Le service consommateur a été saisi et le dossier a été transmis au médiateur EDF mais le couple s'attend à une action en justice : « Les deux entreprises, EDF et Enedis, se renvoient la balle ». Un combat de plusieurs années commence.

Didier et Corinne ont subi des coupures de courant qui ont entraîné des dommages sur la pompe à chaleur et la machine à laver, rendues inutilisables. D'autres dysfonctionnements sont régulièrement constatés. « Un jour, la porte de notre garage s'est ouverte toute seule » se souvient encore Didier.

DISJONCTIONS A RÉPÉTITION : danger potentiel : coupures d'appareils de santé → Prendre un abonnement plus cher



Nancy : Linky fait disjoncter le porte-monnaie

Les compteurs Linky sont beaucoup moins tolérants que les anciens. D'où des coupures fréquentes, qui posent le problème de réadaptation des abonnements. Au profit de qui ?

23/01/2016 <http://www.estrepublicain.fr/edition-de-nancy-ville/2016/01/23/nancy-linky-fait-disjoncter-le-porte-monnaie>

Un compteur précis et beaucoup moins tolérant qu'auparavant. Vous n'avez pas changé vos habitudes de consommation électrique, mais le disjoncteur saute dans votre logement. Et comme par hasard on a changé votre compteur pour le remplacer par un Linky ? Ce n'est peut-être pas un hasard.

Linky use les nerfs de deux octogénaires

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Economie-social/n/Contenus/Articles/2017/01/09/Linky-use-les-nerfs-de-deux-octogenaires-2961186>



la Nouvelle République.fr

Ninon et Jean Pelle remettent en route le disjoncteur électrique quinze fois par jour depuis la pose du compteur Linky. 09/01/2017 05:46

Deux octogénaires de Bossay-sur-Claise descendent plusieurs fois par jour les escaliers pour remettre le courant depuis la pose d'un compteur Linky.

La Provence.com

Vendredi 07/07/2017 à 15H40 [Aix-en-Provence](#)

Compteurs Linky : "Ça m'a fait perdre 7000 euros"

<http://www.laprovence.com/article/faits-divers-justice/4528260/compteurs-linky-ca-ma-fait-perdre-7000-euros.html>

Depuis la pose des boîtiers, des pannes se multiplient chez des commerçants

Pour Bruce Choukroun, **boucher** à Célony, tout allait bien avant ce lundi 3 juillet.

"Les agents d'Enedis m'ont posé un compteur Linky pendant mon jour de repos et mardi quand je suis arrivé à la boucherie, il y avait une mauvaise odeur et plus d'électricité. Ici ça sentait la morgue, toute la viande était bonne à jeter". Au total, 700 kilos de marchandise sont partis à la benne. Encore hier, il était sur place dès 2 heures du matin pour finir le nettoyage.

Faute d'ampérage suffisant, l'électricité saute lorsqu'il allume ses appareils. Il faudra attendre plus de 24 heures pour qu'Enedis lui augmente la puissance, **passant de 6 à 12 kW, ce qui n'est aujourd'hui toujours pas suffisant.** "Avant 6 kW ça suffisait et si je dépassais je payais plus mais là ça coupe l'électricité direct", explique le commerçant.

"Tout disjoncte "

Après deux jours de fermeture contrainte et chômage technique pour ses employés, tout n'est pas pour autant revenu à la normale. "Hier l'électricité a encore sauté quand on a branché la rôtière. Donc on ne peut plus vendre de poulet rôti. On se retrouve avec la moitié du stock habituel. Même ce qui était encore bon a dû être jeté car ça avait pris l'odeur."

À quelques mètres de sa boucherie, une autre commerçante est à bout. "Avec Linky, la puissance a diminué. Je vais devoir prendre le boîtier au dessus, ça va me coûter plus cher alors que ça marchait très bien avant", s'énerve Keira Saidi. Il y a onze mois, elle a installé un **pressing** au bord de la route d'Avignon. Comme son voisin, son compteur a été changé en début de semaine. "Depuis dès que je lance une machine tout disjoncte. La seule solution que j'ai trouvée c'est d'en faire une pendant ma pause déjeuner. J'éteins toutes les lumières, la clim et je lance la machine." Des agents sont déjà passés à deux reprises pour tenter de régler le problème.



Le compteur Linky fatal à la pompe à chaleur d'un octogénaire charentais

L'appareil qui aide Henri Tel à respirer s'est arrêté plusieurs fois dans la nuit suivant l'installation du compteur.

<http://www.charentelibre.fr/2018/04/04/le-compteur-linky-fatal-a-la-pompe-a-chaleur-d-un-octogenaire-charentais,3234228.php> Par Frédéric BERG, publié le 4 avril 2018



Un retraité d'Échallat dénonce les coupures de courant qui ont suivi l'installation d'un compteur Linky. Un désagrément très fréquent.

Henri n'est pas Linky. Ce boucher à la retraite de 84 ans installé avec son épouse dans un pavillon à «Villars», hameau de la commune d'Échallat, a froid depuis le 27 mars.

Depuis que l'installation d'un nouveau compteur «intelligent» Linky a provoqué plusieurs coupures de courant, l'une étant fatale à une pièce de sa pompe à chaleur.

«La première nuit, les coupures n'ont pas arrêté. Je m'en suis rendu compte parce que la machine qui m'aide à respirer s'arrêtait. Le lendemain, le 28 mars, on a réalisé que le chauffage ne marchait plus», peste Henri Tel

Henri Tel a téléphoné à la fois à son fournisseur d'énergie, Direct Énergie, et à Enedis, gestionnaire du réseau qui assure la pose des Linky. «On m'a expliqué que la puissance n'était pas suffisante pour mes appareils. Bizarrement, tout fonctionnait très bien avant», souligne le retraité pas opposé à la pose du compteur. On ne m'a pas vraiment donné le choix.»

Pour le couple Tel, l'opération n'est pas neutre. En plus de la pièce à changer, ils vont devoir payer plus cher leur abonnement pour passer de 6 kVA (kilovoltampères) à 9 et éviter les coupures. «En gros, on l'a dans le baba!»

Ce désagrément est très courant pour de nombreux clients, essentiellement ceux qui bénéficient d'abonnement à 6 kVA, tous contraints de payer plus pour consommer pareil.

POURQUOI CA DISJONCTE AVEC LINKY ? UN DES ELEMENTS :

En cas de coupure par le disjoncteur, celui-ci ne coupait pas immédiatement, car la coupure était basée sur un échauffement de ses composants, ce qui n'était pas immédiat. Or, ceci permettait aux appareils à moteur (pompes à chaleur, machines à laver, etc...) de passer leur phase initiale de « chauffe », de quelques dixièmes de secondes, où ils utilisaient une puissance instantanée de 3 à 4 fois plus importante que par la suite, en régime nominal.

Or, **Linky coupe immédiatement, avec une marge de tolérance temporelle beaucoup plus réduite. Enedis oblige donc les usagers à surdimensionner leur abonnement** pour tenir compte de cette phase de chauffe initiale.

Appareils qui dysfonctionnent :

LA VOIX DU NORD

Un boulanger hazebrouckois lance... « les petits pains Linky »!

<http://www.lavoixdunord.fr/140279/article/2017-03-29/un-boulanger-hazebrouckois-lance-les-petits-pains-linky> 29/03/2017



À défaut d'avoir un compteur qui fonctionne, le boulanger David Déprès a de l'humour.

Vendredi, il témoignait dans nos colonnes – **petits pains cramés à l'appui – sur les désagréments causés par les compteurs Linky.**

Depuis l'installation du nouveau compteur, l'artisan voit ses appareils de cuisson s'emballer sans raison.

« Je suis sans cesse obligé de surveiller, sinon tout brûle », racontait-il.

Nous avons illustré notre article avec une photo du boulanger qui posait avec **une plaque de pains au chocolat complètement cramés.** Taquiné par certains, il « contre-attaque » en lançant les « viennoiseries Linky » ! L'artisan a pris la boutade au mot et commercialise depuis mardi, des petits pains à l'effigie du compteur. **Ils sont recouverts de chocolats pour reproduire l'effet cramé.**

 **Donatien H**
@Donatien_H

Suivre

Ce matin je suis chez mes beaux parents. A 11h un compteur électrique Linky est posé. 13h le lave vaisselle prend feu. 15h le téléphone fixe grille, le micro aussi et la plaque de cuisson ne s'allume plus. Tu appelles @enedis on te dit que c'est une coïncidence. #Linky #Compteur

06:39 - 7 févr. 2018

https://twitter.com/Donatien_H/status/961248007911067648

Qui paye les dégâts ?

C'est lui !

Rien à voir la dedans !

Nous ne prenons rien en charge !



ENEDIS

POSEUR

ASSURANCE

MAIRE

www.bickel.fr

« Je demande la dépose de mon compteur »

Le couple Daugès constate des perturbations sur leurs appareils électriques. Des soucis de santé les alertent également.

Témoignage

« Il y a deux ans, quand on est venu m'installer le nouveau compteur Linky, j'avais déjà quelques réticences mais sans plus vu tout ce qu'on entendait. Je m'étais juste dit pourquoi changer s'il y a le moindre risque. À l'époque, on m'a surtout indiqué que c'était obligatoire.

Or, depuis deux ans, depuis la pose de Linky, des perturbations importantes sont apparues au niveau de la domotique, des appareils électriques, sans oublier l'apparition et l'aggravation de problèmes de santé.

Nos volets roulants sont en dysfonctionnement constant. Ils s'arrêtent à mi-niveau ou ne s'arrêtent plus. Parfois, ils ne montent plus ou ne descendent plus. Ou ce sont des pannes imprévisibles sans remise en marche possible jusqu'à la panne définitive. L'ordinateur peut s'allumer ou la porte de garage peut s'ouvrir soudainement, en pleine nuit. Les piles du bloc alarme se déchargent à une vitesse incroyable. Les ampoules électriques éclatent sans oublier le nombre d'appareils électriques qui ont subitement grillé (four, fer à repasser, grille-pain...).

Mon époux est cardiaque. Jusqu'à là, il avait juste un traitement médicamenteux pour réguler. Depuis deux ans, il connaît des malaises à répétition et de plus en plus rapprochés jusqu'à plusieurs par semaine. Nous sommes également tous les deux atteints de symptômes d'hyper-électrosensibilité (maux de tête, troubles du sommeil, vertiges, troubles articulaires et surtout une fatigue chronique).

Au début, j'ai pris ça pour juste quelques coïncidences. Mais, force est de constater que les choses se



Françoise Daugès montre une de ces ampoules de la salle de bain qui a éclaté.

sont répétées et accélérées. Je suis scientifique et j'ai plutôt une approche rationnelle des choses. J'aimerais juste comprendre car si ce n'est pas ça, qu'est ce que c'est ? C'est pourquoi, j'envoie, ce jour, une lettre recommandée à Enedis demandant la dépose de mon compteur. C'est avant tout par prudence par rapport à la dégradation de notre santé. S'il n'obtempère pas, je compte entamer une action en justice avec le soutien des associations de défense des consommateurs. >>

OF 10 janvier 2018

« Pour l'économie française, l'opération Linky s'annonce perdante »

Dans une tribune au « Monde », l'inspecteur général des finances honoraire Patrice Cahart pointe les ratés préoccupants dans le déploiement des « compteurs intelligents » et s'interroge sur son utilité.

LE MONDE | 05.10.2017 à 10h30 |

Par Patrice Cahart (inspecteur général des finances honoraire)

http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/05/pour-l-economie-francaise-l-operation-linky-s-annonce-perdante_5196466_3232.html

Coûteux, compliqué, pas si utile... La Cour des comptes épingle le compteur électrique Linky

Déjà décrié par de nombreuses communes et particuliers, le compteur intelligent d'EDF, Linky, est largement critiqué par la Cour des comptes dans son rapport annuel publié mercredi.



franceinfo:

https://www.francetvinfo.fr/societe/couteux-complique-pas-si-utile-la-cour-des-comptes-epingle-le-compteur-electrique-linky_2597216.html

ÉCONOMIE	Les données du « Monde »	Économie mondiale	Économie française	Entreprises	Emploi	Argent	Médias
----------	--------------------------	-------------------	--------------------	-------------	--------	--------	--------

Linky : la Cour des comptes dénonce le coût du programme

Dans un rapport sévère, la Cour estime que le déploiement des compteurs communicants ne profite guère aux consommateurs.

Un programme jugé « généreux » pour Enedis

Le déploiement des compteurs est assuré par Enedis pour un coût de plus de 5 milliards d'euros entre 2014 et 2024. Pour ne pas faire peser cette somme sur les particuliers, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a mis en place un système de tarif différé. Enedis a avancé l'argent, et sera remboursé avec intérêts au moment où le programme portera ses fruits, à partir de 2021, dans la facture des consommateurs. Mais en analysant la construction de ce tarif, la Cour des comptes estime qu'il permettra à Enedis d'empocher au passage près de 500 millions d'euros.

M Économie

http://www.lemonde.fr/economie/article/2018/02/07/linky-la-cour-des-comptes-denonce-le-cout-du-programme_5253148_3234.html

UN SYSTEME QUI PERMETTRA, EN HEURE DE POINTE, DE VOUS FACTURER PLUS CHER, ET DE COUPER SELECTIVEMENT VOS APPAREILS (= EFFACEMENT) OU DE REDUIRE VOTRE PUISSANCE DISPONIBLE (PROJET SOLENN, BRETAGNE)

Linky est censé nous aider à mieux connaître notre consommation pour la réduire, mais aussi est censé permettre une tarification différente en fonction de l'heure, du jour, de la saison (la contrainte du coût de production de l'électricité pour EDF est reportée sur l'utilisateur, qui doit s'adapter et réduire sa consommation aux heures de pointe – donc quand tout le monde a besoin de se chauffer, de cuisiner).

On l'y contraindra par des tarifications dissuasives aux heures de pointe, ou par la coupure à distance de certains appareils ou la réduction de puissance disponible en heure de pointe. Le système sera tellement complexe (11 tarifs différents dans la journée), que le client ne s'y retrouvera pas et devra investir dans des appareils de plus en plus connectés, qui reconnaîtront les tranches tarifaires et s'activeront, non pas quand nous le voulons, mais quand c'est moins cher pour le producteur de fournir l'électricité.

Pour en savoir plus :

- Sur la tarification différente :



<https://www.lanouvellerepublique.fr/actu/linky-une-grille-tarifaire-beaucoup-plus-complexe>

Linky : une grille tarifaire beaucoup plus complexe

Publié le 28/04/2016 à 05:38 | Mis à jour le 22/02/2018 à 18:22

ERDF va plus loin aujourd'hui, en précisant que le système d'heures creuses « *va devenir obsolète* » avec la mise en place de Linky. **Le nouveau compteur**, qui transmet les volumes de consommation en temps réel, est en effet capable de découper la journée en onze créneaux horaires, avec une possibilité de **onze tarifications différentes**

« L'objectif pour le client sera de répartir sa courbe de consommation, et donc d'éviter les pics imposant un abonnement plus cher », explique ERDF. Mais par quels moyens ? « Le client sera aidé, soit par des systèmes de pilotage (équipement supplémentaire ; NDLR) , soit par son matériel électroménager qui sera de plus en plus connecté et reconnaîtra les tranches tarifaires

- Sur l'ERL, Emetteur Radio Linky :

Plaquette de Décembre 2014 « Tout Savoir sur l'Emetteur Radio Linky », par Smart Electric Lyon

www.smartgrids-cre.fr/media/documents/Plaquette-ERL.pdf



Tout savoir sur

**L'Emetteur
Radio Linky (ERL)**

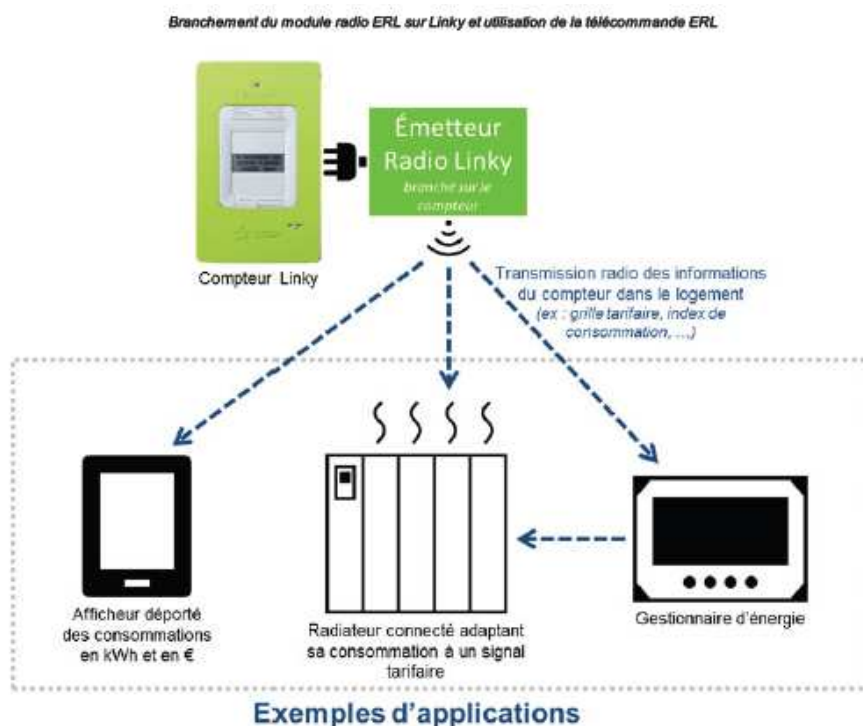
Et les appareils « Linky-Ready », équipés de puces communicantes

Exemple d’Afficheur Déporté communiquant par micro-ondes avec le compteur pour afficher en temps réel la consommation, comme en Angleterre (inclus dans les 11 milliards de livres du coût du programme)

Selon British Gas et Ovo, 2 fournisseurs d’énergie anglais, 60% de leurs clients ne le consulte déjà plus qu’une fois par mois.



- **Communication entre ERL et Afficheur Déporté, mais aussi entre ERL et appareils ou chauffages électriques** (pris sur le site de la CRE : Commission de Régulation de l’Energie) :



- **L’UFC Que Choisir souhaite la coupure à distance de vos appareils en période de pointe (Effacement) :**



Linky: UFC-Que Choisir lance une pétition pour dénoncer le financement des compteurs

Par ailleurs, Linky ne permet pas pour le moment au consommateur de mieux maîtriser sa consommation d'énergie, pourtant un des objectifs affichés pour le compteur, précise l'UFC. Nicolas Mouchnino, qui souligne pourtant la « forte potentialité de Linky », mentionne notamment l'enjeu de la transmission en temps réel de la consommation énergétique, pour l'instant non effective. Celle-ci pourrait permettre un éventuel effacement de consommateurs en cas de pics imprévus ou en cas de surconsommation, de repérer rapidement quels sont les appareils concernés avant que cela ne se répercute sur la facture des consommateurs. « Le risque d'un

<http://www.lefigaro.fr/conso/2018/03/09/20010-20180309ARTFIG00217-linky-ufc-que-choisir-lance-une-petition-pour-denoncer-le-financement-des-compteurs.php>

- **L'Effacement a déjà été testé en France avec le Projet Greenlys, peu convaincant**

(95% des économies d'énergie faites en coupant le chauffage des gens sont reperdues dans les 24h, dès que les gens, qui ont eu froid, reprennent la main sur leur chauffage :

<http://www.rue89lyon.fr/2016/05/09/greenlys-teste-lyon-le-reseau-electrique-du-futur-peu-convaincant/>

- **Le Projet de « réseau électrique intelligent » SOLENN, développé en Bretagne, test le concept de « L'écêtement de puissance » en période de pointe**

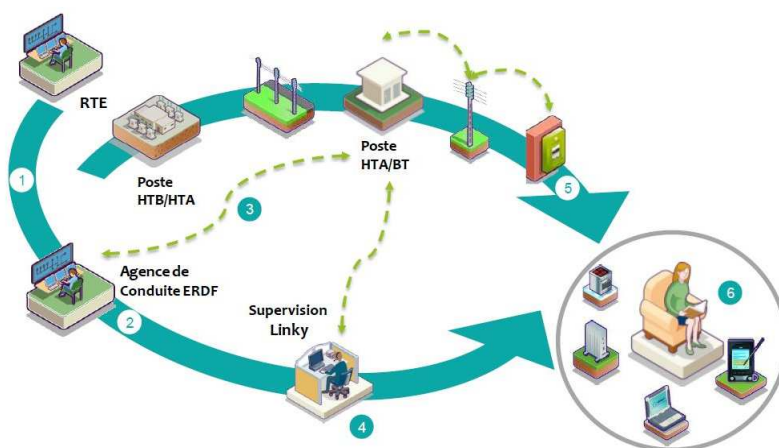
= (réduction de la puissance disponible lors des pics de consommation)



PREMIERS RETOURS SUR LES
TESTS D'ÉCRÊTEMENT DE
PUISSANCE



Modulation des appels de puissance individuels sur le réseau public de distribution d'électricité



1. Demande de baisse de charge pour limiter le risque de délestage à J+1
2. Calcul des possibilités de réduction de puissance chez le client à partir des historiques de consommation
3. Demande de réduction de puissance chez le client
4. Préavis transmis au client
5. Téléajustage de la puissance maximale utilisable chez le client
6. Modulation des usages chez le client

Donc, en conclusion :

Avec le rapport de la Cour des Comptes, et la pétition Que Choisir qui l'a suivi, on ne remet pas en cause le système, on demande d'y ajouter une autre couche, avec l'ERL, Emetteur Radio Linky, prévu depuis avant 2014, un module émetteur de micro-ondes qui s'encastre dans les Linky actuels et pourra communiquer :

- avec un boîtier déporté fournissant notre consommation en temps réel
- mais aussi avec les puces de nos appareils électriques et chauffages connectés, qui en sont de plus en plus équipés depuis plusieurs années. Cette communication par micro-ondes de l'ERL du Linky :

- Entraînera une augmentation considérable de l'exposition aux micro-ondes dans nos logements (communication ERL – Boîtier Déporté et ERL – Appareils électriques et Chauffages Connectés)

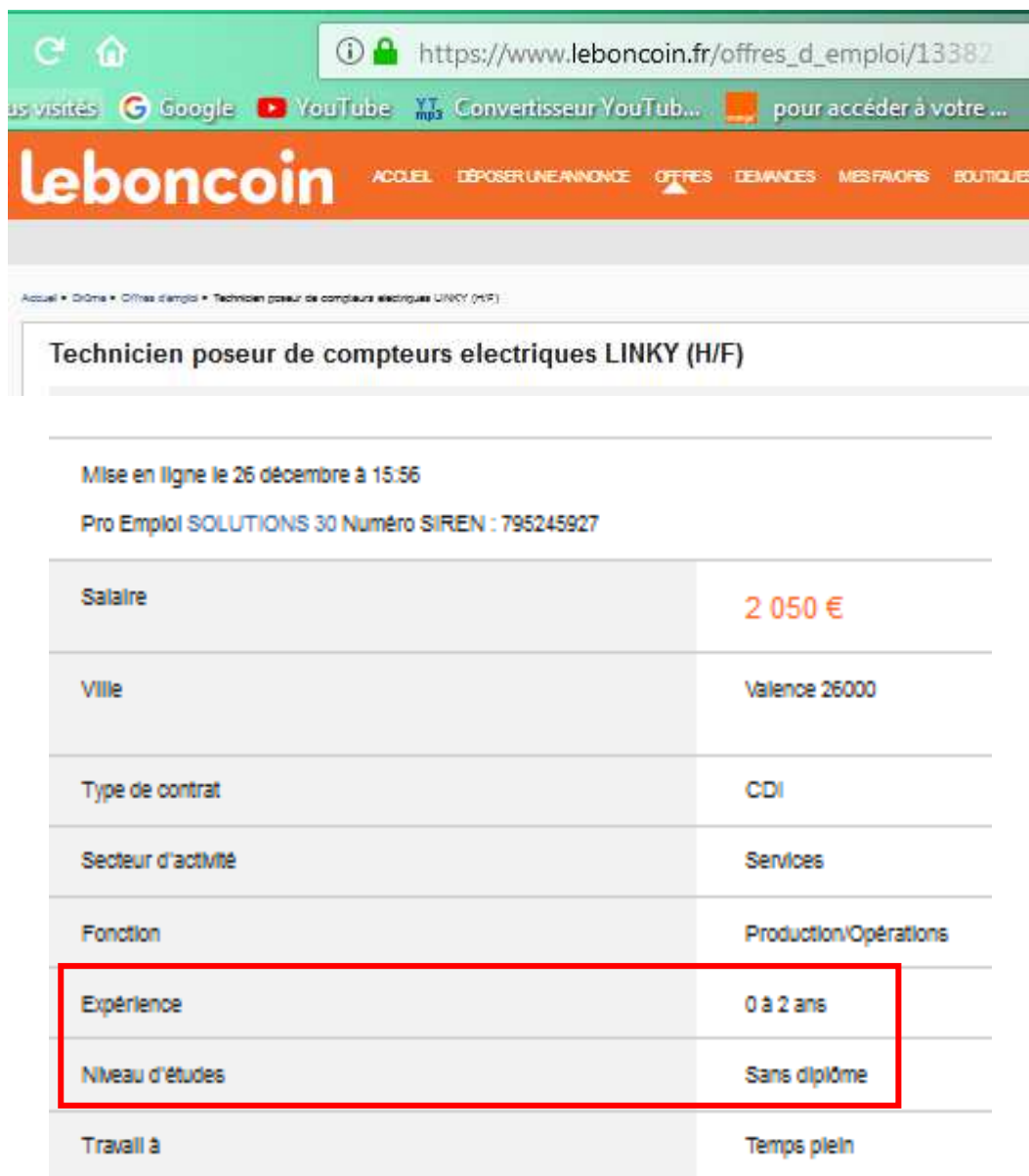


- Permettra de connaître encore plus finement la consommation de nos appareils électriques (profilage de nos habitudes, pour revente de nos profils à d'autres entreprises)
- Et permettra de couper nos appareils à distance en cas de pic de consommation.

Des poseurs recrutés sur « Le Bon Coin », sans diplôme lié à l'électricité, sans expérience, et payés au nombre de compteurs posés

Pourtant, M. Monloubou, en 2016 avait écrit à tous les maires de France en leur disant que la pose était faite par des électriciens qualifiés...

https://www.leboncoin.fr/offres_d_emploi/1338214751.htm?ca=22_s



The screenshot shows a job listing on the Leboncoin website. The browser address bar displays the URL: https://www.leboncoin.fr/offres_d_emploi/1338214751.htm?ca=22_s. The Leboncoin logo is visible at the top. The job title is 'Technicien poseur de compteurs electriques LINKY (H/F)'. Below the title, it says 'Mise en ligne le 26 decembre à 15:56' and 'Pro Emploi SOLUTIONS 30 Numéro SIREN : 795245927'. A table lists the job details:

Salaires	2 050 €
Ville	Valence 26000
Type de contrat	CDI
Secteur d'activité	Services
Fonction	Production/Opérations
Expérience	0 à 2 ans
Niveau d'études	Sans diplôme
Travail à	Temps plein

Description :

Nous recrutons des ELECTRICIENS POSEURS DE COMPTEURS LINKY (H/F) qui devront réaliser des opérations de pose de nouveaux compteurs Linky chez des particuliers ou des professionnels. Ils travailleront au sein d'une équipe locale dans le respect des règles et des procédures de qualité et de sécurité. Ils seront garants de l'image de l'entreprise et participeront activement à l'atteinte des objectifs. Ils procéderont à la programmation du compteur, traceront leur action sur l'application dédiée et remonteront les anomalies et les incidents relevés. La prise de poste effective est très rapide à l'issue d'un cursus de formation spécifique pouvant durer jusqu'à 24 jours. Il y aura 2 étapes, vous débutez en tant que junior, avec un salaire fixe de 1480,30€ brut + variable non plafonné lié à la productivité puis vous passerez à un statut senior (après 3 mois consécutifs à un bon niveau de performance) avec un salaire fixe de 1650€ brut + variable non plafonné lié à la productivité

Des poses parfois peu professionnelles : Appareils qui claquent et Enedis se fait tirer l'oreille



Valérie attend réparation depuis trois mois. Tous ses appareils ménagers ont sauté.

29/07/2017 <https://www.ladepeche.fr/article/2017/07/29/2619868-linky-la-panne-electrique-qui-fache.html>

Les nouveaux compteurs électriques Linky, dits intelligents, n'ont pas forcément bonne presse et suscitent nombre de réactions négatives chez des usagers qui craignent la pollution des ondes magnétiques. L'incident, qui s'est produit dans un immeuble flambant neuf de la rue de la Charente, la résidence de l'Éveil, dans le quartier Bagatelle, à Toulouse, n'a pas arrangé les choses.

Le 29 avril dernier, un technicien mandaté par Enedis (ex-EDF) a tout fait sauter lors de l'installation d'un de ses fameux compteurs. 22 logements sur les 48 de la copropriété ont été touchés par une subite surtension électrique : carte mère de l'ascenseur grillée (5 000 € de facture), chaudière à gaz et cumulus d'eau chaude hors service, sans parler de l'électroménager, lave-linge ou lave-vaisselle en carafe... Vérification faite, ce n'est pas le compteur Linky qui a été directement mis en cause... mais le technicien qui avait bêtement oublié de brancher la phase neutre.

À l'arrivée, le problème est le même pour les résidents qui, à ce jour, n'ont toujours pas eu le moindre signe pour le remboursement des dégâts occasionnés. «Enedis a effectivement reconnu sa responsabilité, explique Valérie Joly, une propriétaire, en nous disant que sa police d'assurance allait jouer, mais **depuis trois mois, rien n'a avancé**». Comme toujours dans ces circonstances, certains résidents ont aussi eu toutes les peines du monde à retrouver les factures justifiant l'achat de leurs appareils d'électroménager endommagés, mais Valérie Joly, elle, n'a pas lâché l'affaire en alertant syndic, assurances et office HLM. «Heureusement que Toulouse Métropole Habitat, est partie prenante, reconnaît-elle. Ce qui n'empêche pas l'expert d'Enedis de traîner des pieds. Il ne s'est même pas déplacé au rendez-vous contradictoire, s'insurge-t-elle. Et le sous-traitant INSIEMA, qui a procédé à l'intervention litigieuse, nous a expliqué, en gros, qu'il s'en lavait les mains».

On en est là aujourd'hui, les victimes de cette panne intempestive n'ont toujours pas été dédommagées et le temps passe.



Témoignage Madame LATU à Montauban

11000 euros de dégâts après une mauvaise pose en juin 2017 à Montauban (chaudière, 3 chauffe-eau, TV). **Enedis et la société de pose ne viennent pas aux rencontres avec l'expert de l'assurance, qui part au procès.**

La famille a dû tout avancer et doit poursuivre pour espérer se faire rembourser.

https://videos2.next-up.org/ENEDIS_Realites.html

ALBI :

LADEPECHE.fr

Mal posé, le compteur Linky fait tout sauter

<http://www.ladepeche.fr/article/2017/08/23/2632115-mal-pose-le-compteur-linky-fait-tout-sauter.html>

23/08/2017 Électroménager, climatisation, chauffe-eau, télévisions : tous les appareils de la maison sont désormais hors d'état de marche.

6 SOCIÉTÉ / FAITS DIVERS / JUSTICE

L'EST
la presse
RÉPUBLICAIN

Samedi 5 mai 2018

BASSIN MUSSIPONTAIN Consommation

Linky : l'installation tourne au désastre

Marie-Hélène et Michel Guérard, commerçants à Dieulouard, se souviendront longtemps du jour où un « technicien » est venu installer le compteur Linky.

Un véritable feu d'artifice, tout a explosé en tremble encore Marie-Hélène lorsqu'elle évoque cette matinée du lundi 15 janvier dernier. « Les ampoules de toutes les lampes, les rampes de néons, la hotte de la cuisine, le four, le téléphone fixe que j'ai retrouvé sous la table, le transformateur du téléphone éventré, tout ce qui était branché a sauté. Un désastre ! »

Ce que décrit Mme Guérard, qui tient la bijouterie du même nom avec son mari Michel au 35, de l'avenue du Général-de-Gaulle à Dieulouard, c'est le résultat de l'installation défectueuse du compteur Linky par un « professionnel » intervenant pour une société sous-traitante d'Enedis, filiale d'EDF.

« L'électricien est arrivé le matin, sans nous donner aucune consigne particulière », raconte Marie-Hélène. « Il a installé le compteur mais au moment où il a remis le courant, tout a explosé. » Le pire dans tout ça, c'est que le technicien en question

repart après quelques vérifications en prétendant n'y être pour rien, que son intervention avait été faite dans les règles. « Il est reparti en nous laissant dans le désarroi, dans le noir complet » raconte Marie-Hélène, la voix encore étranglée par l'émotion. « Plus rien ne fonctionnait. Nous avons fait venir un ami, qui a testé les prises. Il y avait entre 280 et 320 volts dans les prises et sur l'éclairage. »

Plus de 6.000 € de dégâts pas indemnisés totalement

Le couple de commerçants contacte alors Enedis, et intime à l'entreprise nationale d'intervenir immédiatement, sous peine de porter plainte. Un électricien de l'opérateur national finira par venir en fin d'après-midi, pour remettre l'installation en « phase ». « Enedis a reconnu son erreur au téléphone », témoigne encore Marie-Hélène « et nous a envoyé un dossier d'indemnisation à transmettre à notre assureur. »

Le problème, c'est que les assurances appliquent un coefficient de vétusté sur tous les appareils. Le four de Marie-Hélène n'avait que quatre mois, mais on ne l'indemnise qu'à 50 % du prix du neuf. Le couple Guérard risque



Michel et Marie-Hélène Guérard tiennent la bijouterie du même nom depuis 28 ans. Photo P.B.

de perdre plus de 6.000 € dans l'affaire. C'est pour ça qu'ils ont voulu témoigner, pour que les gens fassent attention. « Moralement, c'est très difficile à accepter », conclut Marie-Hélène, « car Enedis nous a envoyé une personne incompétente, et au final, les dégâts sont pour nous. »

Patrice BERTONCINI

Enedis assume

Nous avons contacté les services d'Enedis hier après-midi. Christine Patrois, directrice territoriale Meurthe-et-Moselle chez Enedis, nous a répondu. « Nous sommes désolés de ce qui est arrivé à Monsieur et Madame Guérard », déclare la responsable. « Enedis prendra toutes ses responsabilités dans ce dossier et s'engage à prendre en charge les frais réels qui resteront à la charge de ces personnes. »

Cet article, paru le 5 mai, pour un incident arrivé le 15 janvier, est-il le signe, comme pour les usagers de la Résidence de l'Eveil, à Toulouse (Article « Linky : La panne électrique qui fâche »), qui ont décidé de contacter la presse (article de juillet) car ils ne voyaient pas de réaction concrète d'Enedis 3 mois après la pose catastrophique du 29 avril, bien qu'Enedis ait « reconnu sa responsabilité... »

Déjà avant le Linky, Enedis (ex-ERDF) semblait avoir l'habitude de nier ses responsabilités

60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS / N°493/MAI2014

ÉNERGIE

Dégâts électriques, ERDF laisse les usagers sous tension

Un ordinateur ou un lave-vaisselle qui grille ? C'est peut-être la faute d'une surtension, d'un défaut de tension ou d'une coupure intempestive. Chaque année, les défaillances du réseau provoquent des dégâts dans les foyers. Les consommateurs sont souvent confrontés à la mauvaise foi de l'électricien.

Même Enedis sait que les formations des poseurs sont insuffisantes :

Des syndicalistes d'Enedis coupent des compteurs Linky autour de Nancy

France Bleu Sud Lorraine jeudi 16 février 2017 à 17:31 <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/meurthe-et-moselle-la-cgt-coupe-les-compteurs-linky-dans-la-region-nanceienne-1487258289>



Des salariés d'Enedis en Meurthe-et-Moselle, syndiqués à la CGT, ont coupé des compteurs Linky de la région nancéienne ce jeudi 16 février. Selon la CGT, Enedis ne peut pas relever les compteurs.

Le secrétaire général CGT Energie de Meurthe-et-Moselle Sud, Pascal Tesse, était présent à Deuxville lors de l'opération. En Meurthe-et-Moselle, selon le syndicaliste, quatre entreprises seraient prestataires d'Enedis pour la pose des compteurs Linky.

Il affirme que les salariés de ces entreprises "auraient des contrats précaires" et qu'ils ne disposeraient pas de "protection sociale".

Il met aussi en avant l'absence de formation de ces salariés : On a l'information qu'ils ont des accidents d'origine électrique assez importants sur tout le territoire national. On sait que c'est dû à un manque de formation, à un problème de temps et à la pression qu'ils subissent.

SÉCURITÉ : Incendie



Linky : des cas d'incendie qui inquiètent

Plusieurs consommateurs accusent le compteur Linky d'être à l'origine d'incendies ou de départs de feu dans leurs logements. Enedis dément.

<http://www.60millions-mag.com/2017/12/11/linky-des-cas-d-incendies-qui-inquietent-11492>

Plus de 7 millions de compteurs Linky sont déjà installés et 30 000 nouveaux le sont chaque jour. Pourtant, le boîtier jaune fluo ne cesse de cristalliser les peurs. Depuis quelques semaines, on enregistre plusieurs témoignages d'incendies qui auraient été provoqués par ce nouveau compteur électrique.

À 60 Millions, nous en avons reçu deux en quelques jours. D'abord celui de **Corinne**, propriétaire d'un appartement à **Bordeaux** (33). Privée de courant, sa locataire découvre le 29 novembre que **le compteur** installé dans un couloir à l'extérieur du logement **est chaud**. Après vérification, **l'arrière de l'appareil s'avère totalement brûlé** ! « *Le technicien a remplacé très rapidement le compteur endommagé sans laisser de bon d'intervention à ma locataire* », raconte Corinne.

Odeur de plastique brûlé

Quelques jours plus tard, c'est **Sandrine**, une habitante de **Bailleul** (59), qui nous écrit : « *Le 1^{er} décembre, à 6 heures du matin, nous nous apercevons qu'il n'y a plus de courant électrique. Une odeur de plastique brûlé émane du garage où mon mari découvre le boîtier Linky totalement fondu avec des traces de flammes sur le mur.* » Heureusement, **ce début d'incendie est resté circonscrit au boîtier et n'a pas provoqué plus de dégâts. Le compteur Linky avait été installé l'été dernier.**

Ces incidents font écho à ceux déjà évoqués dans la presse ces dernières semaines, qui se sont parfois terminés beaucoup moins bien – comme à Bièvres (91) où une partie de la maison d'un couple a été gravement endommagée par un incendie.

Discours peu rassurants

Voilà de quoi alimenter, une fois de plus, la psychose que suscitent ces compteurs communicants. D'autant que **le discours de l'assistance téléphonique ou des techniciens d'Enedis n'est pas toujours très rassurant.**

Corinne est ainsi ébahie quand elle entend son interlocuteur lui expliquer que « *c'est normal, plus on touche de fils, plus il y a des risques d'incendies* »... **Quant à Sandrine, on lui explique rencontrer beaucoup de problèmes avec les sociétés sous-traitantes qui installent ces compteurs Linky.**

« *On ne constate aucune hausse des cas depuis le déploiement de Linky. Nous n'avons connaissance d'aucun départ de feu lié au compteur Linky, ni d'aucun problème d'installation* », assure le gestionnaire du réseau de distribution.

Les usagers aimeraient en être tout à fait convaincus.

Bièvres : leur maison brûle, ils accusent leur nouveau compteur Linky

Essonne 04 décembre 2017 <http://www.leparisien.fr/essonne-91/bievres-leur-maison-brule-ils-accusent-leur-nouveau-compteur-linky-04-12-2017-7432809.php>



Le pavillon du couple Morel a été touché par un incendie. Ils accusent le compteur Linky

Plus d'un mois après le sinistre, l'odeur âcre de fumée reste pesante. **Le garage n'est plus qu'un amas noirci d'objets carbonisés, recouvert d'une bâche qui masque la charpente dévorée par les flammes.**

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, le pavillon de la famille Morel a été partiellement détruit par un incendie. Pour ce couple de Bièvres, le compteur électrique Linky, posé un mois et demi plus tôt chez eux, est à l'origine de l'accident.

Un dispositif [dont l'installation provoque par ailleurs des levées de boucliers](#) dans certaines communes.

« Ma femme et notre fils de 4 ans dormaient quand ça s'est passé, témoigne Régis, le père de famille de 42 ans. Il était 0h15. J'étais sur mon ordinateur lorsque le courant s'est coupé. J'ai entendu des détonations provenant du garage. Le bruit a réveillé mon épouse et mon fils. Des flashes lumineux sortaient du compteur. J'ai alors coupé le disjoncteur mais le compteur a carrément pris feu au bout de deux minutes. » La famille a juste le temps de sortir de chez elle avant que le garage ne s'embrase. A l'arrivée des pompiers, les flammes gagnent déjà leur cuisine.

Hébergée neuf jours à l'hôtel, la famille a ensuite été relogée dans la commune. Leur pavillon, acheté l'an dernier, reste inhabitable d'autant que l'électricité y est toujours coupée. Des voisins ont accepté que le couple se branche momentanément chez eux pour continuer à chauffer et protéger la partie encore intacte de leur habitation. « J'ai envoyé un formulaire à Enedis le 19 novembre pour qu'on nous installe un compteur provisoire. Un responsable local m'a garanti qu'on serait raccordés le 7 décembre », poursuit Régis.

Le quadragénaire est particulièrement remonté contre Enedis qui « n'assume pas ses responsabilités ». « Nous n'avons eu aucune nouvelle de leur part. Enedis se décharge sur le prestataire qui a posé le compteur, mais c'est lui le maître d'œuvre, poursuit Régis. J'ai publié notre témoignage sur Facebook et **j'ai beaucoup de retours de personnes qui ont des problèmes avec Linky.** » Un événement similaire s'est ainsi produit dans les Yvelines il y a quelques jours.

Ensevelis aujourd'hui sous les querelles d'experts en assurance, Delphine et Régis Morel se sentent démunis. « Ce qui m'agace c'est qu'on ne nous parle que d'argent, s'emporte Delphine. J'avais des souvenirs de mon père, mort cet été, dans ce garage. Notre fils de 4 ans est angoissé. Il demande si sa maison est réparée et si le Père Noël sait encore où on habite, mais personne ne fait preuve de la moindre empathie. »



13h : TF1 – 05 Décembre 2017

Sur Europe 1 :

<http://www.stop-linky.fr/stoplinsky/index.php/9-audio/107-le-linky-sur-europe-1-bonjour-la-france>

LINKY : l'incendie d'un dépôt de pain pose pas mal de questions

La Voix du Nord - 02/02/2017

<http://www.lavoixdunord.fr/112925/article/2017-02-02/l-incendie-d-un-depot-de-pain-pose-pas-mal-de-questions>



À l'extérieur, rien ne laisse supposer qu'un incendie est intervenu, la veille, au point chaud Les blés d'Or, avenue Mitterrand à Petite- Forêt. À l'intérieur, le jeune gérant et son épouse sont complètement désabusés et inquiets.

« En début d'après-midi un prestataire était intervenu pour installer un nouveau compteur type Linky, durant une petite demi-heure.

Vers 18 heures, j'ai procédé au démarrage de la machine « chambre de pousse » permettant de cuire la pâte à pain destinée aux baguettes et autres viennoiseries du soir.

Et quelques instants plus tard une importante fumée s'est dégagée au niveau de l'installation du compteur avec production d'intenses étincelles puis des flammes, dans le même temps l'ensemble de l'électricité s'est coupé » relate le gérant.

Actualité > Grand Sud > Haute-Garonne > Toulouse

Publié le 27/11/2017 à 08:00



Deux compteurs Linky prennent feu

Faits divers - Énergie

Partager 126 partages



Réagir 8 réactions



S'ABONNER



C'est arrivé vendredi dernier, vers midi. Deux compteurs Linky ont brûlé dans la résidence des Jardins du Pech, au numéro 10 de la rue du 14-Juillet, dans le quartier de la Cèpière. «Je dormais, les voisins ont sonné à l'interphone, il y avait de la fumée partout, on a aussitôt appelé les pompiers», raconte Christelle, une des copropriétaires. Les secours sont arrivés de suite, ils ont localisé les compteurs immédiatement. «Heureusement, que c'est arrivé dans les locaux professionnels du bâtiment, vous imaginez si cela s'était produit dans un appartement», s'inquiète Christelle. Les pompiers ont pu constater que les boîtiers avaient fondu, explosé, laissant de grandes marques noires sur les murs.

POLÉMIQUE

À Laon, la fronde anti-Linky s'installe rue Lavoisier

Laon

Les locataires du 1 rue Lavoisier s'organisent contre l'installation des compteurs Linky.

Par L'union | Publié le 04/02/2018 à 17h20

PARTAGER

TWITTER

Le journal du jour à partir de 1€



Ils n'en veulent pas et le font savoir. Après l'incendie dans le hall d'immeuble au 1 rue Lavoisier, la psychose couve. Les occupants des lieux sont aujourd'hui certains que le compteur électrique est à l'origine du feu qui a traumatisé bon nombre d'entre-eux il y a une dizaine de jours. « Le feu a pris dans l'armoire électrique nous en sommes certains, tout a fondu et c'est parce qu'un technicien est intervenu la veille que c'est arrivé », affirment les locataires, qui ne veulent pas attendre les résultats de l'enquête. De leur point de vue, c'est Linky le fautif. Le fameux compteur intelligent installé un peu partout depuis plusieurs mois par Enedis. « Il est dangereux c'est une bombe à retardement. Maintenant les gens ont peur, personne ne veut Linky dans l'immeuble. Qu'ils tentent de venir l'installer, ils vont être reçus ! », préviennent les habitants.

Depuis ce week-end, des affiches anti-Linky sont installées dans le hall et dans la cage d'escalier, sans oublier des banderoles accrochées à différents balcons. « *Pas question de se laisser faire et de voir arriver une bombe chez nous.* »

Cette « bombe » comme ils l'appellent, ils en ont découvert une vendredi soir. « *Un voisin a annoncé qu'un compteur Linky était déjà installé au 2e étage.* »

Dans cette affaire il y a deux visions qui s'opposent. Celle qui est de dire que c'est accidentel et d'origine électrique. L'autre qui est de pointer un acte volontaire. « *Ce n'est pas possible que quelqu'un ait mis le feu volontairement, dire cela c'est une façon de nous cacher la vérité, c'est tout !* »

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS - INCENDIE

« Il ne me reste que la veste que je porte »

Mickaël Marnier a tout perdu dans l'incendie qui a ravagé sa maison achetée il y a 9 mois. Plus de 30 sapeurs-pompiers ont été mobilisés mercredi soir rue du Moulin, un quartier l'Islois où les maisons sont mitoyennes.

VU 7945 FOIS | LE 22/02/2018 À 05:08 | MIS À JOUR À 09:44



Un compteur Linky à l'origine d'un incendie Châteauneuf-les-Martigues ?

Jeudi 8 mars 2018 à 8:54

Par Tommy Cattaneo, France Bleu Provence



Un habitant de Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône) a vu le rez-de-chaussée de sa maison ravagé par un incendie le 20 février dernier. Selon lui, le feu serait parti de son compteur Linky. Heureusement, personne n'a été blessé.



Une partie d'une maison située à Châteauneuf-les-Martigues, près de Marignane, a été ravagée par les flammes le 20 février, sans faire de blessé. Le propriétaire est catégorique: selon lui, le feu est parti de son compteur Linky.

Car ce père de famille a pu identifier l'origine du sinistre. "J'ai ouvert le coffret et j'ai vu le boîtier vert, le nouveau compteur Linky qui était en train de cramer."

POURQUOI CES INCENDIES ? QUELQUES PISTES...

- **Des poseurs non électriciens, recrutés parfois sans expérience et sans qualification, sur le « Le Bon Coin », sous pression** car devant installer rapidement 10 compteurs par jour, avec une **prime à la productivité**, et avec pour instruction de faire vite, en l'absence des usagers, pour éviter les altercations avec ceux qui refuseraient. Dans ces conditions, les **risques de mauvais serrages des cosses sont importants, et les échauffements amenant à des incendies** aussi (dans l'industrie, on vérifie les serrages avec des caméras thermiques normalement)
- **Des appareils qui prennent feu, fragilisés par les coupures à répétition ou le Courant Porteur en Ligne (CPL) envoyé dans les câbles de tout le logement**, des fréquences pulsées bien plus élevées que le 50Hz (G1 : 63000 et 74000 Hz, G3 : 36 fréquences entre 30000 et 90000 Hz), sur 4 à 10 trames par minutes (**plus de 14000 trames par jour**, comme mesuré par le **CSTB, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment**)



- **Des câbles qui fondent car leur section n'est pas compatible avec une augmentation de puissance à distance, permise par le réglage au maximum du disjoncteur du client, par le poseur de Linky, sans qu'il ait vérifié qu'il créait ou non un risque d'incendie**, or, les disjonctions à répétition après la pose du Linky requièrent souvent une augmentation d'abonnement, donc de puissance.



Publié le 23/04/2018 à 03:51, Mis à jour le 23/04/2018 à 09:32

Linky : installation délicate Sécurité

L'association d'intérêt général Promotelec, dont Enedis est membre, a publié sur son site Internet en mars dernier un conseil pour le moins étrange. «Linky : faites intervenir un électricien qualifié», titre-t-il.

«La pose d'un boîtier Linky peut entraîner une non-conformité entre l'installation électrique et le réglage de puissance du disjoncteur de branchement. Un risque qui doit être vérifié afin d'assurer la sécurité de l'installation», explique Promotelec. Le technicien qui installe un Linky ne vérifie pas si l'installation électrique du foyer est en mesure de supporter le niveau de puissance défini.

Dans le cas où les sections de câbles ne sont pas adaptées aux nouveaux réglages, des accidents (feu) peuvent se produire le jour où le particulier fait la demande auprès d'Enedis afin d'augmenter la puissance de son compteur à distance pour répondre à des besoins en énergie plus conséquents», développe l'article.

- **La norme NF C14100 qui impose depuis 2007 certaines règles pour la pose de compteurs n'est pas respectée par Enedis :**
 - Linky est en plastique auto-extinguible et les platines plastiques prévues pour ce type de compteur soumis à échauffement doivent être également auto-extinguibles
 - Ce n'est pas le cas dans les installations existantes (**tableautin de bois**) sur lesquelles les poseurs installent
 - Un échauffement peut conduire à la flamme contrairement aux platines spécifiques.
 - La norme NF C14 100 interdit de façon absolue d'installer un réenclenchement automatique (ce que fait Linky) sur un AGCP (notre disjoncteur)
 - La norme interdit également de placer des compteur électroniques dans des zones potentiellement dangereuses (humidité, poussière) et les compteurs Linky devraient bien souvent être installés ailleurs que là où il sont mis.
- **Des fonctionnalités peu sûres...responsables aussi de nombreux incendies Outre-Atlantique, où cette même fonctionnalité a été installée dans les compteurs communicants :**

Linky a un **disjoncteur interne unipolaire** (susceptible de créer un **arc électrique**) au lieu d'omnipolaire

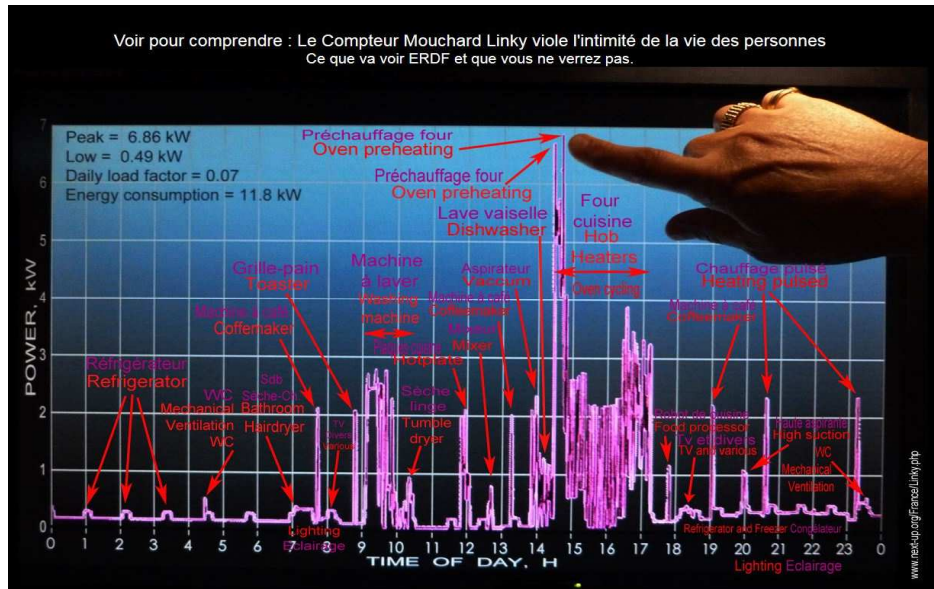
VIE PRIVÉE

La courbe de charge transmise par les compteurs communicants

= relevé dans le temps de la puissance instantanée utilisée par vos appareils – Chaque appareil a une signature électrique (un pic de puissance instantanée spécifique) qui permet de le reconnaître.

= connaissance fine de vos rythmes de vie, de vos habitudes, de vos présences / absences...

Objectif : faire un profil de votre vie et le vendre à d'autres entreprises pour du démarchage privé = **Big Data**



Philippe Monloubou (Enedis, ex-ERDF) "Enedis est un opérateur big data qui gérera bientôt 35 millions de capteurs"

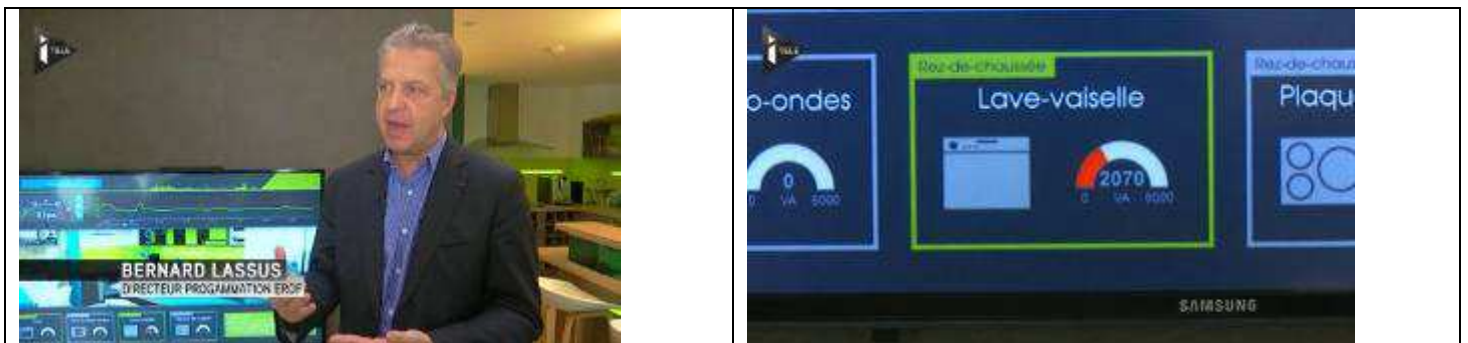
[Matthieu Deleneuveille](#) JDN Mis à jour le 11/07/16 11:34

<http://www.journaldunet.com/economie/energie/1181724-philippe-monloubou-enedis-erdf-est-un-operateur-de-big-data/>

Le président du directoire de la société française de distribution d'électricité veut profiter des données générées par Linky pour développer de nouveaux services.

ITV – 1^{er} Décembre 2015 : Bernard Lassus – Responsable du Programme Linky chez Enedis :

On pourra suivre la consommation dans le temps, appareil par appareil :



Puis Bernard Lassus fait marche arrière sur BFMTV le 01/04/17

https://www.youtube.com/watch?v=NG5n_Zn4B30

Le programme Linky a pour ambition de créer un standard mondial de l'industrie du comptage évolué. Pour y parvenir, ERDF a bâti un système évolutif utilisant des technologies de pointe, capables de gérer de très importants flux de données.	Nous ne sommes encore qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur : Big Data, usages domotiques, objets connectés... L'installation des compteurs communicants bénéficiera à l'ensemble de la filière électrique. Le programme Linky est suivi de près par les acteurs majeurs du secteur de l'énergie : fournisseurs, distributeurs, producteurs, équipementiers, startups...
--	--

Exemple (anglophone) d'exploitation des données des compteurs électriques : <http://www.onzo.com/>

Présentation des services de l'entreprise ONZO, qui aide les entreprises du secteur électrique à « valoriser » les données de leurs clients recueillies grâce aux compteurs communicants, en particulier pour l'élaboration de publicités ciblées et pour la revente à des tiers (VOST) :

<https://www.youtube.com/watch?v=HtbACSRwYZI>



Challenge^s GRÈVE SNCF DOUX CADILLAC CLUB ENTREPRENEURS LES CLÉS DE DEMAIN CHALLENGES > ENTREPRISE > ENERGIE Energie Données personnelles: la Cnil met en demeure Direct Energie sur le compteur Linky Par Challenges.fr le 27 03 2016 à 10h34, mis à jour le 27 03 2016 à 10h56 Le consentement demandé aux clients pour la collecte de leurs données de consommation toutes les demi-heures via le compteur Linky n'est pas "libre, éclairé et spécifique", estime la Cnil. 	https://www.challenges.fr/entreprise/energie/donnees-personnelles-la-cnil-met-en-demeure-direct-energie-au-sujet-du-compteur-linky_576574 La Cnil reproche à Direct Energie de demander simultanément à ses clients leur consentement sur deux points, la mise en service de Linky et la collecte des données de consommation à la demi-heure. Le client a "l'impression, erronée, qu'il choisit d'activer le compteur", alors qu'il "consent en réalité" à la collecte de ses données à la demi-heure, affirme la Cnil.
---	---

EXEMPLES DE POSES FORCÉES

PAU : une personne âgée dit avoir été agressée par un installateur de compteur Linky

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/pau-une-personne-agee-dit-avoir-ete-agressee-par-un-installateur-de-compteur-linky-1514572002> 29 décembre 2017 France Bleu Béarn



Une plainte a été déposée ce Mardi contre un installateur de compteurs Linky, les nouveaux compteurs d'électricité numérique. La scène se passe vendredi dernier le 22 décembre. Un installateur s'est présenté chez **Denise, une dame de 88 ans** qui vit dans un immeuble du 98 avenue de Montardon (entre l'université et le boulevard de la Paix). **Selon cette dame et ses voisins, le jeune homme s'est énervé et a tenté de passer en force.**

En entendant le ton monter entre l'installateur et la personne âgée, **les voisins sont intervenus** au secours de la vieille dame. Sa fille est également arrivée à la rescousse. Aujourd'hui, Denise a beaucoup de mal à se remettre de cette scène. Son médecin lui a accordé **3 jours d'ITT**. Il l'a poussé à l'intérieur en hurlant—La fille J'ai entendu ma voisine dire d'arrêter. Il parlait fort. C'était mi des menaces, mi des provocations—La voisine

Plouha : une retraitée blessée après son refus d'installer un compteur Linky

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/saint-brieuc/plouha-retraitee-blessee-apres-son-refus-installer-compteur-linky-1229929.html> 07/04/2017



Il est 8h30 ce jeudi 30 mars lorsqu'un technicien sonne chez ce couple de retraités à Plouha dans les Côtes d'Armor. Employé par la société Atlan'Tech, il vient remplacer leur compteur électrique par un compteur Linky. Sauf **qu'à quatre reprises déjà, le couple s'est opposé au changement et pas question de céder.**

Alors, lorsque le technicien commence à sortir ses tournevis pour démonter le compteur, le ton monte et les retraités s'interposent. **La dame, âgée de 73 ans, est, selon elle, bousculée par l'agent et se retrouve "projetée au sol face contre terre à presque deux mètres de distance",** explique-t-elle. Blessée au visage, les lunettes cassées, la retraitée se plaint de douleurs aux vertèbres cervicales. Huit jours plus tard, la dame porte encore une minerve. Son médecin lui a délivré cinq jours d'ITT. Avec le certificat médical, elle est allée déposer plainte à la gendarmerie.



Fiche 3

Que faire face au refus sur le terrain ?

Situations poseurs

EneDIs ou l'Entreprise de Pose mandatée est en droit d'accéder au compteur, même situé dans les parties privatives d'une propriété ou copropriété, dans la mesure où il s'agit de l'une de ses missions légales.

Dans le cas où le propriétaire ou syndic de copropriété a expressément manifesté son désaccord à l'installation du ou des compteurs, et que ce compteur est situé sur une propriété privée :

- Le technicien peut tout de même entrer dans la propriété et procéder au remplacement du compteur si l'accès à la propriété privée est réputé se faire librement (absence de portail ou de muret, simple ouverture d'un portail/d'une porte non fermée à clé, accès accordé par un résident ...)
- Le technicien ne peut accéder au compteur, sous peine de constituer une violation de domicile, si l'accès à la propriété est restreint par une barrière physique ou morale (muret, porte fermée à clé, panneau « propriété privée, ... »).

Situations sans présence physique du client

Situations pouvant être rencontrées	Conduite à tenir
Absence de portail ou de muret autour de la propriété et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	- L'accès à la propriété est réputé se faire librement - Remplacer les compteurs normalement
Simple ouverture d'un portail (non fermé à clé) pour accéder au compteur et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	- L'accès à la propriété est réputé se faire librement - Remplacer les compteurs normalement
Affiche à l'entrée de l'immeuble/de la maison refusant l'entrée (STOP Linky) et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	- Ne pas tenir compte de l'affiche - Remplacer les compteurs normalement
Porte ou portail fermé mais le technicien dispose d'une clé vigik, d'un double de clé ou du digicode	Remplacer les compteurs normalement
Cadenas/affiches sur le compteur ou le coffret ou la gaine	- Ne pas tenir compte des affiches - Casser le cadenas si besoin - Remplacer les compteurs
Accès aux compteurs / à la copropriété impossible du fait d'un obstacle (portail fermé à clé, grille fermée à clé, muret...)	- Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous ouvre (rechercher une sonnette, toquer à la porte) - Si impossible, faire 1/2 tour - Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire
Affiche ou panneau à l'entrée interdisant l'accès au motif de la violation de domicile / propriété privée <i>Attention : l'indication doit être portée sur un écarteau qui aurait pérenne. Une simple feuille pouvant être arrachée ne constituerait pas une barrière à l'entrée</i>	Dans le cas d'un ensemble collectif : - Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous autorise à rentrer - Si impossible, faire 1/2 tour - Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire Dans le cas d'une propriété individuelle - Remplacer le compteur

ALORS QUE LINKY N'EST PAS OBLIGATOIRE

- L'EUROPE DE NE L'IMPOSE PAS : Les pays choisissent



Bruxelles, le 11 AOUT 2017
ENER.B.3/AC/Ares(2017) 4208425
M. Marcelin Daniel
Président
A.C.E.O.V.

En ce qui concerne la portée et l'exhaustivité de l'évaluation économique du déploiement des compteurs intelligents en France effectuée par les autorités nationales, je vous prie de noter que les États membres ont toute latitude pour statuer sur ces questions. Il s'agit par exemple des scénarios envisageables, à savoir le caractère obligatoire ou facultatif du déploiement sur leur territoire, le remplacement éventuel des compteurs existants, ou la possibilité pour les consommateurs de ne pas adhérer au système, ou de le faire plus tard.

- LA LOI DE TRANSITION ENERGETIQUE NE PREVOIT AUCUNE SANCTION SI L'ON REFUSE : PAS DE PÉNALITÉS, CEUX QUI REFUSENT NE SONT PAS POURSUIVIS, ET CE, DEPUIS 2 ANS

Lettre de Ségolène Royal au Président de la Fédération Sepanso Landes :



Paris, le 11 JAN. 2016

*La ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie*

Ségolène Royal

L'article 27 de la loi prévoit, en application de la directive européenne relative à l'efficacité énergétique, des sanctions pour les gestionnaires de réseaux de distribution s'ils ne respectent pas les dispositions législatives relatives au comptage évolué. Il ne s'agit en aucun cas de sanctions pour le consommateur.

SI JE REFUSE LINKY, EST-CE QU'ON VA ME COUPER L'ELECTRICITE ?

LADEPECHE.fr

Publié le 22/04/2018 à 07:02

Bernard Lassus, directeur du programme Linky : «Chez Enedis, tout est très contrôlé»

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/04/22/2784934-bernard-lassus-directeur-programme-linky-chez-enedis-tout-est-tres.html>



L'un des points qui cristallise les oppositions, c'est la sensation qu'ont les opposants qu'on leur force la main. Si on refuse le compteur Linky, va-t-on nous couper l'électricité ?

Non, on est dans le fantasme le plus complet. Le compteur fait partie du réseau électrique, il est très important et n'appartient pas au particulier. Mais si, par exemple, on refuse d'ouvrir sa porte pour laisser le poseur installer un Linky, il ne va pas s'imposer. Nous respectons la propriété privée. Et en aucun cas nous ne couperons l'électricité.

SI JE REFUSE LINKY, ET QUE MON COMPTEUR EST A L'EXTERIEUR, EST-CE QU'ENEDIS RESPECTERA MON REFUS ?

Non, quelle que soit la forme du refus (autocollant, lettre recommandée affichée sur le compteur, sommation par huissier), si le compteur est accessible et non barricadé, les poseurs le changeront :

- **même sur votre propriété** si elle n'est pas assez protégée
- **même si la commune a pris une délibération / un arrêté non annulé** devant le Tribunal Administratif
- **Même si la commune a demandé à Enedis de respecter les refus** (ils disent qu'ils respecteront seulement ceux des personnes ayant le compteur à l'intérieur de leur logement – 20 millions de foyers, car le compteur est « protégé » par leur droit de propriété privée), cela veut dire que les gens ayant un compteur hors de leur logement sont des sous-citoyens qui n'ont pas le droit de choisir (15 millions de foyers).
- **Même si vous surveillez** : si vous êtes présent la première fois que les poseurs arrivent et que vous leur dites votre refus du Linky, ils prennent une photo de votre compteur et disent qu'ils ne poseront pas, mais en fait ils changent d'abord les compteurs accessibles et les compteurs des personnes qui ne refusent pas, puis ils patrouillent dans les quartiers pour guetter les départs des gens et poser en leur absence. Il leur suffit de 20mn.
- **LE SEUL MOYEN QUE VOTRE CHOIX SOIT RESPECTÉ, COMME CELUI DES PERSONNES AYANT LE COMPTEUR DANS LEUR LOGEMENT, EST DE BARRICADER VOTRE COFFRET.**

Ce n'est que si de nombreux voisins refusent que le Courant Porteur en ligne (CPL) n'est pas activé dans les câbles de toute la zone. Informez vos voisins, soyez nombreux à refuser pour vous protéger, ensemble.

AI-JE LE DROIT DE BARRICADER MON COFFRET POUR EMPÊCHER LA POSE D'UN COMPTEUR LINKY ?

- **Le coffret vous appartient**, il est payé par le propriétaire au moment du raccordement (soit il est fourni par le propriétaire avant le branchement, soit il est payé dans le cadre du forfait de branchement)
- Même s'il est dans votre mur de clôture, **il est sur votre emprise foncière**, il est chez vous.
- **Si vous le barricadez, vous serez ni plus ni moins dans la situation des gens ayant le compteur dans leur domicile, accessible sur rendez-vous et en leur présence.**
- Vous recevrez peut être une **lettre d'intimidation de la part d'Enedis**, qui vous demande de débarricader votre compteur pour leur permettre d'y accéder « en cas de problème de sécurité », et de les contacter sous 15 jours, sinon ils « se réservent le droit d'engager votre responsabilité devant les tribunaux ».

Depuis plus de 6 mois que cette lettre est utilisée partout en France, personne n'a été poursuivi. En fait, **cela reviendrait à exiger que votre compteur soit toujours accessible, même en votre absence, et donc à exiger des 20 millions de foyers avec un compteur à l'intérieur du domicile, qu'ils laissent leur porte d'entrée ouverte**, pour qu'Enedis puisse avoir accès au compteur électrique en tout temps...

- Indiquez sur votre coffret que vous êtes joignable pour effectuer le relevé sur rendez-vous, en votre présence. Continuer à payer vos factures.

○ La Jurisprudence est positive dans le cas du barricadage. **Enedis a tenté de poursuivre au pénal dans le cas de barricadage de compteurs, mais s'est vu répondre par le procureur d'Ariège que le barricadage n'enfreignait aucune loi.**

- **Dans un jugement du Tribunal de La Rochelle, du 20 juin 2017, le juge a donné raison à un usager** qui avait repoussé un poseur qui s'était introduit sur sa propriété privée, après avoir meulé les protections que l'usager avait apposées pour empêcher le changement de compteur.

Le juge a considéré que c'était une réponse « proportionnée à l'agression » commise par le poseur sur les biens privés de l'usager (ses protections). Les poseurs n'ont donc normalement pas le droit de détruire les protections que vous mettez. Par contre, ils le font régulièrement (meuleuse, coupe-boulon, etc...)

- Donc, **barricadez bien votre coffret**. Evitez tout ce qui se coupe, se casse, se dévisse facilement. Utilisez des cadenas de sécurité, des chaînes de motards extrêmement solides, des plaques avec un trou pour lire le relevé, et 4 tiges filetées traversant le muret de clôture et boulonnée derrière le mur, côté jardin clôt., etc...Attention, ils n'hésitent pas à casser la porte des coffrets si c'est plus simple pour eux.
- Actuellement, Enedis essaie d'inverser la jurisprudence en poursuivant au civil (puisque'ils ne peuvent le faire au pénal) **un membre d'un collectif ayant aidé des personnes à barricader leur compteur. C'est la seule personne de France, sur tous les particuliers ayant barricadé des compteurs, à être poursuivie**, sans doute en raison de son implication dans un collectif anti-Linky.. L'accusation est la « **Dégradation d'un bien d'un chargé de mission de service public** », sachant que

- le coffret n'appartient pas à Enedis mais au propriétaire de la maison,
- et que les employés d'Enedis qui sont venus débarricader les compteurs se sont rendus eux-mêmes coupables de **violation de domicile** et de **dégradation de biens privés**, entre autres.
- Ils se sont appuyé sur l'aide de **gendarmes**, appelés pour la circonstance, mais comme **le procureur a reconnu qu'aucune loi n'avait été enfreinte par ce barricadage**, l'intervention des gendarmes peut être assimilée à une **voie de fait**.

L'affaire se juge en référé à 9h au TGI de Foix le 16 mai 2018.

- **Ne vous précipitez pas pour changer de fournisseur**, le contrat d'origine que vous avez conclu avant l'ajout aux CGV du paragraphe sur la soi-disant « obligation » d'accepter le Linky, étant plus facile à défendre que si vous en concluez un nouveau, avec ce paragraphe, avec un nouveau fournisseur.

- **Tout le monde a intérêt à refuser, propriétaire ou locataire.**

Les locataires ont le droit de refuser car ils sont titulaires du contrat d'électricité. Et c'est eux qui subiront les conséquences de la pose du Linky en termes d'augmentation potentielle de facture, de risques pour la santé et de récupération de vos données privées.

Les propriétaires ont tout intérêt à soutenir leur locataires dans ce refus, car

- ils récupéreront peut être le logement pour eux ou leur famille à l'avenir, et dans ce cas ils subiraient les conséquences du Linky ;
- et s'ils devaient revendre ou relouer le logement, il sera plus facile de le faire sans Linky, car beaucoup de gens demandent à présent des logements sans Linky.

COMMENT RESISTER AU HARCÈLEMENT D'ENEDIS ?

- **Si votre compteur est dans le domicile ou bien barricadé, vous serez harcelés par Enedis (au téléphone, par lettre, voire des visites de poseurs ou de personnes en emplois solidarité).** Enedis a même conclu un **partenariat avec La Poste** pour que les données du Linky soient exploitées par la branche Big Data du Groupe La Poste, mais aussi pour que **les facteurs puissent « informer » les usagers sur le Linky au cours de leur tournée.**
- Résistez à leur harcèlement :
 - **filtrez les nombreux appels téléphoniques**, ne rentrez pas dans des discussions, demandez à ce qu'on vous écrive,
 - **ne vous laissez pas impressionner par des poseurs ou des visiteurs « emplois solidarité » faisant du porte à porte** (payés avec nos impôts pour venir vous apporter des brochures et vous « rassurer » quant au Linky). **Ne discutez pas, demandez aussi qu'on vous écrive** (ils n'écritont jamais les menaces qu'ils profèrent à l'oral).
 - **ne vous laissez pas impressionner par les listes de textes juridiques censés dire pourquoi c'est obligatoire**, ils ne peuvent vous citer le passage exact et l'article exact qui dit que vous avez l'obligation d'accepter. Ils mettent une longue liste pour vous faire peur.

- **Ne vous laissez pas prendre aux faux arguments éculés** qu'ils utilisent pour vous convaincre d'accepter :
 - « Linky serait gratuit maintenant mais payant plus tard si on ne l'accepte pas aujourd'hui » : **Linky n'est pas gratuit maintenant (il est prélevé sur vos factures)** et il en sera pas plus payant demain (vous n'aurez pas à faire de chèque au poseur demain pour la pose d'un Linky, le coût du programme continuera à être prélevé sur les factures de tous les usagers, via les taxes sur les factures – TURPE notamment).
 - **Il n'y a pas de pénalité si on refuse.** Les 1500 euros de pénalités originellement prévus ont été retirés de la loi au moment de son vote en 2015.
 - **Il pourra y avoir une relève à pied payante, mais elle n'est pas votée, et son montant dépend directement de notre résistance**

Voir l'exemple du **Québec**, où ils n'avaient au début aucun droit de refus, puis en ont eu un avec relève payante dissuasive, et où ils ont maintenant une relève beaucoup plus « raisonnable » ; 25-30 dollars canadiens, donc **15-20 euros par an**. Sachant qu'il faudrait dans ce cas qu'ils baissent le TURPE (Taxe sur nos factures), car **nous payons déjà tous la relève à pied dans le cadre du TURPE.**

- **Ne vous laissez pas impressionner par les nouvelles Conditions Générales de Vente envoyées par EDF à tous les usagers, incluant un paragraphe vous obligeant à laisser poser le Linky :**
 - Tout d'abord, **personne ne peut prouver que vous avez reçu ces nouvelles CGV**, quand elles sont envoyées en courrier simple.
 - Si Enedis ou EDF, leur maison mère (jusqu'à la privatisation prévue de ce service public) vous reproche à l'avenir de ne pas respecter les nouvelles CGV, vous pouvez déjà dire que vous ne les avez pas reçues. **Ils devront vous les envoyer en recommandé** pour prouver que vous les avez eues.

Ensuite, il faudra **se rapprocher de collectifs locaux et d'associations** pour faire une action collective en justice, si Enedis cherche à vous mettre une pression concernant ces CGV pour vous faire accepter le Linky.

Ces contrats par adhésion donnent normalement le choix au client de résilier son contrat si les conditions générales de vente ne lui conviennent pas, et d'aller chez un concurrent. Or, ici, vous n'auriez d'autre choix que de résilier votre contrat et de vous priver d'électricité car, comme Enedis a un monopole sur la distribution en France (mis à part les 5% du territoire gérés par des régies électriques), tout contrat signé avec un fournisseur concurrent d'EDF aurait aussi ces mêmes clauses, forçant à accepter le Linky, sous peine de **devoir se priver d'électricité, qui est pourtant un service de première nécessité en France.**

Ces clauses peuvent donc être considérées comme abusives et ceci peut se plaider lors d'une **action collective en justice**, si Enedis décidait de tenter de passer en force.